70e ANNEE. — N° 143. VENDREDI 5 DECEMBRE 1930.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		1 fr. 50
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	2 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La protection des épargnants ne peut être que l'œuvre des épargnants eux-mêmes ! C'est affaire d'éducation personnelle plus que d'intervention d'Etat. Par quelles mesures légales peut-on empêcher les gens de se faire voler, quand ils aiment ça ?

Il faut « protéger l'épargne » !

Sur ce thème bien nouveau de bons confrères tartinent consciencieusement depuis quelques jours. Ils ne ménagent pas leur indignation contre les brigands de la finance, les flibustiers de la Banque et les pirates de la Bourse.

On nous assure qu'il est possible d'exercer en France un contrôle sérieux sur la Bourse, les intermédiaires entre acheteurs et vendeurs ayant un caractère officiel qui permet, à tout moment, de les mettre en cause. On nous cite les lois qui ont soigneusement réglementé la corporation des agents de change et les marchés à terme. On propose de réglementer aussi le marché hors cote et l'organisation de la coulisse. On demande le vote de lois visant les sociétés de placement et la protection des obligataires pour contenir les bonds désordonnés des titres industriels soumis à des manœuvres condamnables. On n'hésite pas non plus à suggérer d'agir aussi dans le domaine de la cotation. On fait remarquer que les valeurs à revenus variables reposent sur des données que chacun connaît et qui conditionnent logiquement le capital-actions et l'on ajoute que, lorsque par une ascension vertigineuse du capital, le revenu est réduit à zéro ou à un taux insignifiant, la spéculation est illicite et qu'il appartient alors aux corporations d'en arrêter l'essor et au gouvernement de les alerter...

⁂

A tous ces projets on en ajoutera d'autres, et si après ça l'épargne ne se sent pas « protégée » c'est qu'elle sera difficile. On aura élevé autour d'elle un formidable système de défense fortifiée qu'aucune offensive de la flibuste financière ne sera capable de traverser...

Mais la flibuste financière n'est pas si bête ; elle ne s'y risquera pas. Elle connaît son public. Elle n'a pas besoin de courir après lui, il vient tout seul. Elle n'ira pas le chercher derrière ces infranchissables réseaux de tranchées aux fils de fer barbelés. Il en sortira lui-même pour aller supplier les spéculateurs de vouloir bien accepter son argent...

On n'empêchera jamais les épargnants de se faire voler. Ils aiment ça. Quand ils « font » de la spéculation ils savent bien que celle-ci a ses hasards : gains ou pertes. Et ils s'exposent volontairement aux chances de perte dans l'espoir d'un gain plus gros que celui des opérations ordinaires.

Le certain ne leur suffit pas avec sa médiocrité chiffrée d'avance et sa banale régularité. Ils ont le mépris de ces petits profits. Au risque de tout perdre, ils veulent courir après la fortune sous la conduite de ces hardis corsaires qui les entraînent à l'aventure...

⁂

Quant à ces hommes étranges, ils sont, dans notre monde moderne, des sortes de conquérants. Ils ne se reposent jamais. Ils n'ont rien de commun avec ces escrocs qui, leur sac garni, passent la frontière en se moquant de leurs dupes. Ils luttent jusqu'au bout de toute la force de leur imagination et de leur passion. C'est leur raison d'être, leur tempérament, leur vie profonde...

Un conquérant réquisitionne, classe par classe, génération par génération, toutes les forces vives d'un pays. Mais un jour vient où la matière manque et c'est alors le signe de la débâcle. Les spéculateurs lancent valeurs sur valeurs, sociétés sur sociétés, aussi longtemps que leur crédit demeure. Et puis, un jour, brusquement, tout s'effondre et, des édifices superbes qu'ils avaient élevés, il ne reste que des ruines... où ils cherchent déjà les matériaux pour de prochaines combinaisons.

Et cela corrige si peu les épargnants que lorsqu'on veut condamner ces voleurs ce sont leurs propres victimes qui vont témoigner en leur faveur et réclamer leur acquittement. On l'a vu pour Rochette, on l'a vu pour la Mère Hanau et pour bien d'autres. Ceux dont ils avaient dilapidé les économies ne déploraient qu'une chose : c'est que la justice soit venue interrompre leurs opérations... « Ah ! pensent-ils si on les avait laissé faire, ils auraient tout sauvé ! »

Et ils attendent impatiemment l'heure où, sortant de prison pour rentrer dans les affaires, les condamnés d'hier pourront, sous des pseudonymes divers, reprendre le cours de leurs brigandages fâcheusement interrompus par une malencontreuse justice. Ils gardent en réserve leurs nouvelles économies pour les offrir à ceux qui ont dilapidé les précédentes. Ils se tiennent prêts à accourir au premier appel apporter leur argent aux guichets des prochaines sociétés que le génie bien connu de leurs organisateurs ne manquera pas cette fois de conduire au triomphe !

...Que tout cela, bien entendu, ne vous empêche pas de prendre toutes les mesures possibles pour « protéger les épargnants ». Mais ne vous faites pas trop d'illusions ni sur les résultats à obtenir ni sur la reconnaissance qu'ils vous en auront...

Emile LAPORTE.

ooo

UN PETIT MOT D'ECRIT

Un Congrès de Maîtresses de Maisons

Ce Congrès — parmi tant de congrès — a passé inaperçu en France, et c'est dommage.

Il vient de se tenir à Varsovie sous la Présidence de Mme Moscicka, femme du chef de l'Etat.

Près de 700 délégués des organisations féminines particulières polonaises ont participé à cette assemblée qui s'est tenue dans la salle des techniciens.

Les débats se sont déroulés dans une atmosphère de cordialité, de bon sens pratique, et de compréhension indulgente des droits des serviteurs.

Peu de paroles amères ont été prononcées par celles, nombreuses, qui sont montées à la tribune, soucieuses de présenter quelques vœux en faveur de l'amélioration des prix des denrées ménagères.

En revanche beaucoup de bonnes choses ont été dites sur toutes sortes de sujets intéressants, parmi lesquels je cite, un peu au hasard :

— Solidarité nécessaire entre les maîtresses de maison au point de vue des certificats à donner aux domestiques. Déclarations loyales et détaillées évitant les appréciations de complaisance. Organisation de bureaux de placements, offrant des garanties certaines.

— Eventualité de prêts des domestiques entre maîtresses de maison affiliées à des groupements, prêts permettant ainsi l'emploi d'« extras » de toute confiance.

— Réglementation logique, dans un large esprit de « bonté sociale », de l'existence matérielle et morale des serviteurs et assimilés, ayant le droit de trouver près de celles qu'ils servent, une assistance en toutes circonstances, des soins en cas de maladie et une retraite après de longs services.

—Encouragement à l'application, dans le travail de la maison, de tous les perfectionnements mécaniques et industriels, remplaçant économiquement la main d'œuvre, assurant confort et hygiène.

— Garanties matérielles et juridiques contre le mauvais service ou la désinvolture des mauvais domestiques. Représentations en justice contre eux.

— Développement des écoles ménagères pour maîtresses de maison permettant aux jeunes filles de bien connaître les qualités indispensables. Cours de cuisine, etc...

— Développement des écoles professionnelles de domestiques permettant de former d'excellents sujets. Etablissement du « carnet de service », contrôlé par la police et indiquant véritablement toutes les places tenues avec certificats s'y référant.

— Petit code du savoir-vivre, traditions et habitudes des maîtresses de maison, mises au point suivant les nécessités de la vie moderne et suivant les différents degrés de l'échelle sociale. Petit code ménager de toutes dispositions pratiques pouvant intéresser une maîtresse de maison. Notions d'ameublement, de décoration, de lingerie, d'art floral, etc... connaissances indispensables aux femmes qui ont à diriger un intérieur.

..Etc., etc...

En France, je ne sais si un pareil Congrès aurait su garder le même caractère. Les Echoliers, les chansonniers, les revuistes et les caricaturistes lui auraient fait un sort d'ironie et je n'ai vu jusqu'ici — fort pitoyables d'ailleurs — que des congrès de « gens de maison », soucieux de revendications véhémentes.

Saluons cet exemple donné par les dames polonaises, la Présidente de la République en tête, et surtout ne trouvons pas à nous moquer de ce féminisme pratique, lui, au moins.

Henry DE FORGE.

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de mardi, après-midi, la Chambre continue la discussion du projet ouvrant des crédits pour la défense nationale.

M. Maginot, ministre de la guerre, indique ce que vaut notre organisation militaire. Il exhorte la Chambre à voter les crédits.

M. Renaudel déclare qu'il n'est pas partisan de reconstituer les stocks militaires.

Le projet est voté.

Au sujet des scandales financiers, M. Bouesse se plaint de ce que le Président du Conseil l'ait mis en cause. M. Tardieu répond que M. Bouesse a été l'avocat-conseil du financier véreux Poulet. L'incident est clos.

MM. Grumbasch, Basset, Guermet interpellent au sujet de manifestations violentes dont les membres de l'Action française se sont rendus coupables, au cours d'un réunion publique.

La discussion est renvoyée.

Au Sénat

Le Sénat continu la discussion des interpellations sur les finances locales.

M. Cornadet préconise la stabilité des recettes locales. M. Cafllaux expose le projet et demande que les dépenses d'entretien des aliénés, les indemnités de résidence des instituteurs n'incombent pas aux communes. Il estime que des augmentations de traitements ou salaires, imposés uniformément au personnel de tous les départements que des communes sont aussi économiques.

Après des observations présentées par MM. Soulié, de Las-Cazes, Chapsal, Germain Martin, un ordre du jour invitant à donner aux communes un statut fiscal mieux en rapport avec les besoins actuels, est adopté.

Une statue à Clemenceau

Le conseil municipal de Paris a voté une proposition de M. Godin, tendant à ériger une statue à Clemenceau au rond-point des Champs-Elysées.

A l'Exposition coloniale

A la Chambre des communes, répondant à un député, M. Gillett, sous-secrétaire d'Etat au Commerce d'outre-mer, a confirmé que le gouvernement anglais participera à l'exposition coloniale française pour laquelle, précise-t-il, il s'est fait réserver un emplacement de 54 ares.

Tirages financiers

Bons de l'Exposition Coloniale et Internationale de 1931

Le numéro 7.047, de la série 4, est remboursé par un million de francs.

Le numéro 15.533, de la série 80, est remboursé par 500.000 francs.

Les trois numéros suivants sont remboursés chacun par 100.000 fr. : 6.145, série 3, 11.252, série 45, 12.198, série 3.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 50.000 francs: 16.348 série 33, 19.253, série 65.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 25.000 francs : 893, série 60, 12.656, série 78.

25 numéros de 25 séries différentes sont remboursés chacun par 1.000 francs.

44 numéros de 44 séries différentes sont remboursés chacun par 500 francs.

Le numéro 16.810 est remboursé par 250 francs, dans ls 100 séries.

Pas d'un emprunt italien

Divers journaux ont relevé des bruits selon lesquels il y aurait des pourparlers ou des négociations engagées avec l'Italie au sujet d'un emprunt.

La presse italienne a démenti à plusieurs reprises ces informations et l'ambassade d'Italie a confirmé que ces nouvelles n'avaient aucun caractère d'authenticité.

Aucune négociation visant un emprunt italien en France n'a été engagée de part ni d'autre.

En Roumanie

A la suite de la publication de l'interview de M. Argetoiano, et en raison de l'impression qu'elle a produite sur l'opinion publique, le bruit a couru aujourd'hui que le Cabinet aurait l'intention de démissionner.

Le journal « Adeverul apprend que le premier ministre, M. Mironescu, et le ministre des finances, M. Popovici, ont été reçus, en audience par le roi afin d'éclaircir la situation politique.

« Le résultat de cette conférence, ajoute le journal, serait complètement satisfaisant pour le gouvernement. »

Révoltes agraires en Russie

Les journaux de Riga publient une série de nouvelles relatant des révoltes de paysans russes.

Trois ouvriers lettons retenus prisonniers deux jours dans la gare russe de Bigosovo ont été témoins d'une grande activité militaire dans cette région qui serait remplie de troupes rouges. Ils ont entendu une fusillade presque incessante et ont vu arriver en gare plusieurs soldats blessés.

Contre l'immigration russe

A la suite de la manifestation communiste, devant le Capitole, à New-York, le député républicain Buchmann a déposé, à la Chambre des représentants des Etats-Unis, un projet de loi ayant pour but d'interdire immédiatement l'immigration russe.

EN PEU DE MOTS...

— Une compagnie anglaise va mettre en chantier, un « steamer » de 73.000 tonnes, qui coûtera 6 millions de livres. L'Angleterre espère reconquérir le record de vitesse de l'Atlantique avec ce steamer.

— Le jury du prix Fémina-Vie Heureuse a attribué le prix à M. Marc Chadourne, pour son roman « Cécile et la Folie ».

— L'agent de change Georges Rabatel, de Grenoble, a été arrêté pour abus de confiance.

— Mme Vinot, demeurant à Geugnon (près de Charolles), a mis au monde 3 enfants du sexe masculin. L'un d'eux n'a vécu que quelques minutes.

— L'aviatrice Muller dont on avait annoncé la disparition en mer, est retrouvée. Des vents violents l'avaient obligée à atterrir dans l'île d'Audros.

— Le tribunal correctionnel de Montpellier a condamné à 3 mois de prison et à 1.000 francs d'amende, le nommé Courtejou, pour fraude de lait. C'est la 9e fois que Courtejou est poursuivi pour mouillage de lait.

NOS ÉCHOS

Peinture moderne.

Un grand industriel de Budapest voulut faire faire son portrait par un peintre célèbre, mais dont la célébrité venait de ses audaces et de son modernisme.

Le peintre ne copia pas, il interpréta son modèle ; et, le voyant, selon la fameuse formule, « à travers le prisme de son tempérament », il lui fit des yeux flamboyants, une physionomie brûlée de passion, on ne sait quoi de frénétique et d'inquiétant qui horrifia le paisible industriel. Il refusa de l'accepter.

— Soit ! lui dit l'artiste. Laissez-moi seulement un papier, écrit de votre main, attestant que ce portrait ne vous ressemble pas.

En possession du papier, le peintre exposa la toile qui lui restait pour compte avec cette mention : « Portrait d'un criminel international ! »

Le malheur voulut que l'industriel se rendît à l'ouverture de cette exposition et vît la toile à laquelle il trouva soudain beaucoup trop de ressemblance.

Furieux, il attaqua le peintre devant les tribunaux. Celui-ci montra le papier de son modèle qui fut débouté. Malgré tout, l'affaire se termina bien.

Craignant quelque nouvelle excentricité, l'industriel hongrois préféra acquérir le portrait que l'artiste avait fait de lui, et même, pour ravoir le papier qui l'avait fait condamner, en livrer un autre attestant que l'œuvre lui ressemblait.

L'histoire court actuellement tous les ateliers de Budapest.

Cruel embarras.

Il y avait dans la province de Posen des biens qui appartenaient au roi Léopold II de Belgique, prédécesseur du roi roi Albert. Et il y avait aussi à Posen, à cette époque, un président du tribunal qui était un humoriste.

Or, il arriva un jour que, pour une question de mur mitoyen, un paysan, nommé Kaczmarck, soutint un procès contre le roi des Belges. Le jour de l'audience venu, le président fit appeler l'affaire : « Kaczmarck contre le roi des Belges ».

On vit alors entrer un pauvre paysan polonais, en habit du dimanche, qui s'inclina respectueusement devant le tribunal. Le président lui demanda sa convocation : il ne l'avait pas apportée ; ses papiers d'identité : il n'en avait aucun sur lui. Alors, le magistrat, d'un air excédé :

— Comment voulez-vous que je sache si vous êtes Kaczmarck ou le roi des Belges ?...

C'est évident.

Dans un salon de Londres, Bernard Shaw parlait un jour de son voyage en Grèce. Une dame que les ruines de l'Acropole intéressaient assez peu, ramena la conversation sur la Grèce contemporaine et posa au maître la question suivante :

— Mister Shaw, est-ce que toutes les femmes de ce pays ont réellement le nez grec ?

— Bien entendu, répondit l'écrivain.

— Pourquoi bien entendu s'écria la dame étonnée.

Et Bernard Shaw de répliquer le plus sérieusement du monde :

— Voyons, chère Madame, vous ne pouvez pas croire que les Grecques font venir leurs nez de l'étranger...

L'amour justifie tout.

Mlle Méry a tué son amant. Les circonstances du crime sont très claires. Il y a en elles toutes les raisons imaginables de conduire cette jeune fille devant le jury afin qu'ayant frémi d'horreur il l'acquitte.

Or, que fait la justice ? Croyez-vous qu'elle va se hâter de conclure une affaire aussi simple ? Non : elle cherche à savoir si la jeune coupable n'avait pas, un instant, caressé l'espoir de tuer aussi sa rivale ! Et d'enquêter, et de palabrer...

Mais puisqu'on vous dit que l'amour justifie tout !

Parbleu !...

Quand on a ouvert la tombe de cette dame pour constater qu'on y avait bien enfermé ses bijoux avec elle, il n'est personne qui n'ait fait cette réflexion : « Si dans quarante-huit heures on ne vient pas cambrioler ce cimetière, je veux bien passer pour un imbécile. »

Personne. Sauf, naturellement, les autorités qui veillent au repos des morts et des vivants.

Et l'on a cambriolé. Dame !

Tous en font autant.

De temps en temps, nous lisons dans les journaux : « M. X... a échappé hier à un accident d'auto. » Et chaque fois je suis égayé.

Est-ce que tout Parisien qui se couche en entier dans son lit, le soir, ne peut en dire autant ?

Le Liseur.

LECTURES ET IMPRESSIONS...

ALMANACH NOUVEAU...

Chez nous qui sommes de souche terrienne et nous en flattons, le goût des almanachs ataviquement se prolonge. Même à la ville, nous tient et nous garde l'amour de ce compagnon saisonnier qui nous dispense des avis champêtres, des pronostics et des listes de fêtes à souhaiter, avec un chapelet d'histoires simples jusqu'à la naïveté. Par malheur, si les almanachs se multiplient, ils ne gagnent pas en vertu. On les fabrique à présent en série. Un corps de littérature, — si on peut dire ! — bâti pour toute la France, reçoit en chaque département une tête de renseignements locaux et une queue de publicité. En Alsace et dans quelques rares autres provinces, le livre de chevet de nos pères — le seul ou à peu près qu'on renouvelât jadis à la ferme, — reste original et traditionnel à la fois, taillé sur mesure pour sa clientèle et non pas laidement standardisé.

Il semble qu'une réaction se dessine. Voici que réapparaît le vrai almanach, celui qui prétend rester terrien en réglant sa table sur le calendrier, en se préoccupant avant tout des beautés, des plaisirs et des labeurs des champs. M. Henri Pourrat, le vigoureux poète d'Ambert, donne, d'une volée qui s'entendra, le carillon de cette renaissance. Il baptise ses nouveaux nés « Almanachs des Champs. » J'ignorais les premiers. Le troisième de la série vient de parvenir entre mes mains, grâce, je pense, aux soins de M. E. M. Bénech, auvergnat lui aussi, et qui traite en frères ses confrères quercynois.

Ce volume s'applique à la période du 1er novembre 1930 au 1er mai 1931. L'hiver, saison des loisirs accrus à la campagne et partout des longues veillées, est le moment propice entre tous aux joies de l'almanach. On doit les lire lentement ; non pas tout de même page par page, à la cadence des mois, mais un chapitre après l'autre, en beaucoup de jours. Qu'on excuse ma gloutonnerie ! Je ne sais pas déguster tranche par tranche, en plusieurs desserts, un fruit succulent. J'ai croqué celui-ci en une fois. Mais je reste disposé à faire amende honorable. Ma pénitence sera douce. Elle consistera à reprendre le régal pour le savourer à petits coups. En créant sa collection des « Almanachs des Champs », aux « Horizons de France », — aimable enseigne d'annexe à une maison joliment nommée, — M. Henri Pourrat lui a fixé pour programme de nous donner : « des poèmes, des pages d'essais, « des nouvelles ou un court roman, et « aussi des faits, des choses vues, des « notes ayant trait aux gens, aux travaux, aux bêtes, aux herbes, aux « saisons... »

Réalisation sans défaut dans le volume que je veux feuilleter avec vous ! Les textes inédits qu'il nous livre sont dus aux talents de trente-quatre écrivains. Ils ont trait principalement aux animaux. Donc une diversité de touches étonnante dans l'unité d'un sujet général, primitif celui-ci comme la cargaison de l'arche de Noé... Trois parties dans ce livre ordonné de main de maître. D'abord, les mois. Et, pour chacun d'eux, son calendrier orné de curieux dessins archaïques de M. G. Goor, les œuvres du laboureur d'après Charles Estienne (1517), les profits du moment de maître Estienne Chomel (1712), des dictons et quelques rapides chroniques. Ensuite, un bestiaire en une vingtaine de rubriques, tableaux esquissés à main levée ou brossés d'un pinceau minutieux, tous neufs et vibrants. Enfin, sous le titre de « Champs », après une eau-forte mordante de Jules Supervielle, deux essais entourant une longue nouvelle de M. J. E. Gaulmier et une gerbe de poèmes cueillie par M. Pierre Menanteau au jardin des bêtes.

Je n'ai ni le loisir ni la prétention d'aborder l'un après l'autre tous les conteurs et les essayistes groupés sous l'égide de M. Pourrat, encore moins la velleité de vous faire apparaître les dons de chacun et la façon dont il en use. Ces écrivains sont trop pour que je me risque à les présenter individuellement. Le seul moyen qui me reste de vous donner une idée du champ de ce livre, c'est d'y glaner à la hâte, çà et là, une javelle et d'en étaler les épis sous vos yeux. Ils vous donneront, j'en suis sûr, envie de faire vous-même lente et complète moisson.

Sans m'arrêter, et c'est fort dommage, je passe sur les œuvres et les profits du laboureur ; aussi sur les dictons, bien qu'il y en ait de savoureux, celui-ci par exemple :

« Deux femmes et une chèvre noire
« Suffisent à tenir la foire... »

Notre voisin, le charmant poète de « Fanes », le romancier de ces « Pieds dans l'herbe » dont j'ai montré ici-même les robustes foulées, M. E. M. Bénech nous propose la chasse à faire chaque mois. Le coureur infatigable de brandes et l'avisé traqueur de gibier forment ici avec l'artiste une trinité en parfait accord. Voici une finale qui s'applique à la mort d'une bécasse :

« Ceux qui n'en ont pas ramassé « une après avoir lâché leur coup « au jugé, ne comprendront pas « qu'un frisson puisse vous monter « le long de l'échine, lorsqu'on la re« garde, ravi d'orgueil, en la tenant « par le dixième centimètre de son « bec... »

Du « Soir aux animaux » de M. Maurice Fombeur, cette évocation : « Ce soir-là, ma grand'mère avait « mis ses lunettes d'aigle. Elle lisait « le journal en dodelinant de la tête « au cours de sa lecture et, selon « son habitude, en ne tenant aucun « compte de la ponctuation. Elle s'ar« rêtait seulement quand elle était à « bout de souffle, tant au début qu'au « milieu des phrases. Mon grand-père « était parti tendre des collets... »

Des « Graines » de M. Jean Giono, cette remarque. « L'arbre, c'est « tout en fantaisie. C'est intelligent, « je ne dis pas, ça comprend des cho« ses... mais c'est comme des bêtes, « ça passe son temps à l'amusement. « Je vais vous dire. Vous savez où il « est mon verger ? Là, au bout du « plat. Le vent froid, ça le reçoit en « plein. Alors, depuis avant la Noël, « vous avez vu comme il faisait doux ? « Bon, et bien vous verrez. Il y en a « deux ou trois qui sont fleuris ; si « c'était des jeunes encore, ça va, il « y aurait l'excuse, mais des vieux ?...

Eugène GRANGIÉ

Lire la suite en deuxième page

Chronique du Lot

Lectures et impréssions...

ALMANACH NOUVEAU...

(*Suite de l'article de première page*)

Des « animaux et la langue » de Mlle M. A. Méraville, étude sur le rapport du patois et du français dont j'aimerais discuter seulement cette finale : « La langue écrite ne peut « malheureusement tout recueillir, « ni toujours le plus pittoresque, « mais, comme l'ont compris quel- « ques-uns des meilleurs écrivains « contemporains, elle peut tirer des « parlers régionaux, spontanés et « pleins de vieille science, du sel et « de la vigueur, quelque chose comme « des vitamines pour le français... »

Pour aussi pressé que je sois, je dois à M. Henri Pourrat l'hommage respectueux et commode d'une citation. C'est bien peu pour montrer l'ingénieuse beauté de son « Dialogue sur les bêtes ». Goûtez-en ce passage : « La bête, c'est d'abord cela : un « monde d'innocence, de gentillesse de « beauté. Elle a sa ruse et ses cal- « culs. Mais nous les devinons sans « que cela nous dessèche. Même, si fa- « cilement devinés, ils nous donnent « une idée plus grande encore de cet- « te innocence devant nous... »

J'ai dit un mot de la suite des pièces en vers et en prose que M. Pierre Menanteau intitule « Petit bestiaire de chez nous. » Je me fais violence pour ne pas en parler en détail, un peu parce que l'écrivain est devenu Cadurcien ces temps-ci, — et pour longtemps, j'espère ! — beaucoup parce que ce petit recueil de poèmes encarté dans « l'Almanach des Champs » vaut à lui seul tout un livre, par sa variété, sa simplicité, son émotion, sa nouveauté d'expression. J'ai dit : nouveauté ! M. Menanteau me fait cependant penser à un autre poète que j'aime, à Franc-Nohain. Ce rapprochement ne déplaira pas trop, j'imagine, à mon voisin de Cabessut. Et il m'excusera, bien que je goûte sa prose à l'égal de ses vers, de me borner à prendre parmi ses propos rythmés le plus court, celui qu'il appelle « l'Ombre ». Il est caractéristique de sa manière. Le voici :

« *L'ombre des fleurs courbe les fleurs,*
« *L'ombre de l'homme attire l'homme,*
« *Les reflets des mûres mordus*
« *Par les chevesnes, les gardons,*
« *Forcent les mûres à tomber ;*
« *Seuls, les poissons*
« *Portent leur ombre sur leur dos*
« *Et mourir pour eux c'est monter...* »

De l'essai de Mme Camille Mayran qui clôt le volume et l'exalte, si je puis dire, je ne citerai rien. Il faut que vous lisiez ces pages dont je ne saurais, sans pêché, rien distraire.

Dans « l'Almanach des Champs » de M. Henri Pourrat, tout le monde trouvera son compte, le lettré le plus raffiné come le paysan le plus simple, souvent les deux en même temps... Vive donc l'almanach nouveau que voici !

Eugène GRANGÉ.

Elections consulaires en 1930

Nous avons déjà fait connaître que les élections au Tribunal de commerce pour l'arrondissement de Cahors avaient été fixées par arrêté préfectoral au 14 décembre prochain.

Voici le nom des juges sortants qui sollicitent le nom de leur mandat.

Comme juges titulaires : M. Roger Cappus et M. Henri Gayet.

Comme suppléant : M. Ferdinand Gagnayre.

P. O.

M. Chalut, contrôleur d'exploitation au Buisson est nommé à Figeac en remplacement de M. Chapy.

Médailles d'honneur

La médaille d'or des vieux serviteurs a été décernée à M. Auguste Lablanquie, de Leyme.

Nouvelles cabines téléphoniques

Le service électrique fonctionnera, à la date du 1er janvier 1931, dans les localités ci-après désignées qui viennent d'être dotées d'une cabine téléphonique : Crayssac, Saillac et Saint-Cirq-Souillaguet. Les taxes des communications y seront les mêmes que pour les réseaux des cantons dont elles font partie.

Avis aux anciens combattants

Il circule actuellement dans les départements du Lot, du Cantal et de l'Aveyron, des individus qui proposent aux anciens combattants des diplômes avec cadre et médailles commémoratives de la guerre 1914-18 moyennant une forte somme dont une partie est payable d'avance.

Je mets en garde les Anciens Combattants contre ces individus qui ne délivrent qu'un diplôme sans valeur ne portant aucune signature officielle.

Je signale également, que, actuellement, un député a déposé à la Chambre un projet de loi demandant que tous les titulaires de la carte de Combattant reçoivent *gratuitement* la Croix du Combattant et son diplôme.

Prenez donc patience ; quand le Gouvernement vous aura remis cette juste distinction, vous commanderez si vous le désirez, un cadre selon vos moyens, car notez bien que, dans ce souvenir, ce n'est pas le cadre qui a de la valeur, c'est ce qu'il renferme.

J. LONGE,
Président des Anciens Combattants Figeac.

LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

En décembre 1930, on vendra le Timbre « *Propreté* ». Vous savez comment l'on procède :

Dans chaque département se forme un Comité Central en principe sous l'égide de l'Association d'Hygiène Sociale, affiliée au Comité National de Défense contre la Tuberculose.

Le Comité Central organise la vente en créant des Comités locaux autant que possible 1 par commune. C'est du nombre de Comités locaux que dépend le succès de la vente. Après celle-ci, le Comité Central réunit toutes les sommes recueillies : il en déduit les frais et partage les bénéfices : 95 0/0 restent dans le département, 5 0/0 vont au Comité National.

Organisez-vous, faites la propagande la plus active et vendez partout le Timbre antituberculeux.

Que tous achètent la vignette de salut !

Vignette de salut, ce n'est pas trop dire ; car ce petit Timbre de Deux sous va partout rappelant des millions de fois les moyens de lutter contre la Tuberculose. Il dit entre autres choses : Le crachat et la salive contiennent les germes de la maladie et cracher partout propage la Tuberculose !

Guerre au crachat !

Veillez à ce que les enfants ne se servent pas d'objets sur lesquels il peut y avoir de la salive des autres.

La poussière, la malpropreté, les logement obscurs et mal aérés propagent les maladies et surtout la tuberculose.

Le Grand Air et le Soleil, le repos gradué, une alimentation bien comprise vous guériront plus sûrement que les drogues.

La propreté du corps est nécessaire à la santé.

Connaître sa maladie c'est déjà la combattre.

Il conseille aussi d'aller au Dispensaire, Cahors, rue Joachim-Murat ; Figeac à l'Hôpital ; Gourdon, rue du Cardinal-Farinié.

Quel est le rôle du dispensaire ?

Il examine les malades afin de s'assurer s'ils sont tuberculeux ou non :

Il enseigne les mesures à prendre pour que le malade ne transmette pas sa maladie à sa famille.

Il fait visiter le malade, à domicile, par l'infirmière-visiteuse qui fait appliquer les conseils du médecin, améliore l'hygiène du foyer et protège les enfants de la contagion ;

Il enseigne et surveille la cure à domicile pour ceux qui ne peuvent aller au sanatorium ou à l'hôpital.

Le Timbre Antituberculeux vous rappelle tout cela.

Achetez-le, faites-le acheter autour de vous et vous donnerez à tous la santé et le bonheur.

Distillerie Coopérative Agricole des produits résineux du Lot

On nous prie d'insérer :

Sous la rubrique « Pour les Résiniers », certains journaux quotidiens régionaux et des journaux du département du Lot, ont inséré vers le commencement de novembre, quelques lignes, sans indication d'origine, qui, paraît-il, ont ému des personnes s'intéressant à la Distillerie Coopérative.

Dans ces conditions le Conseil d'Administration de cette Société croit devoir faire connaître qu'il ne prend nullement la responsabilité de cet article qui n'émane pas de lui et dont il n'a eu connaissance que par les journaux.

Le Conseil d'Administration travaille sans bruit et quand il veut prendre contact avec les Sociétaires il convoque, conformément aux statuts, une Assemblée Générale et n'a pas recours à des *Réunions importantes*.

Le Conseil d'Administration.

Chez les Planteurs de Tabac

Le prix de la récolte 1930

Le comité technique de la Caisse autonome d'amortissement s'est réuni mercredi 26 courant, sous la présidence de M. Mouton. Assistaient à la réunion, M. Albert Lebrun, président de la Caisse d'amortissement ; MM. Blondeaux, Boquien, Mathias, Pascalis, Bernier, Hitier, Mathias, le Directeur du budget et le Directeur général des contributions indirectes.

Le comité a décidé, en conformité de la proposition Solleville, votée l'année dernière, de se réunir le 10 décembre prochain, afin de déterminer l'attribution et les taux des primes, avant la réunion de la commission paritaire ; celle-ci n'aura donc à s'occuper que de la détermination du prix moyen, lequel ne pourra plus être influencé par des éventualités de primes.

La commission paritaire se réunira vraisemblablement entre le 15 et le 20 décembre.

LE ROBINSON
Les Samedis, Dimanches fêtes et veilles de fêtes
GRAND BAL
Repas sur commande,
NOCES ET BANQUETS
Téléphone 207.
Tous les Jeudis Soirée

CAHORS

Conférence Armand Praviel avec auditions de Mmes J. Dissel G. Marsac et L. d'Izourt

Le Comité des *Amis du Beau Vieux Quercy* a le double souci de mettre dans son programme la plus grande diversité possible, sans qu'il perde rien de sa haute qualité unanimement reconnue. Il donne l'assurance au public d'élite qui suit si assidûment ses séances que celle de samedi prochain sera en tous points digne des autres, autant par l'intérêt du sujet traité que par l'excellence du conférencier et le grand talent des trois artistes qui l'accompagneront.

Nous rappelons que *M. Armand Praviel* parlera du « Languedoc, terre de poésie ». *Mademoiselle Juliette Dissel*, admirable diseuse de vers ; *Madame G. Marsac*, remarquable cantatrice et *Madame Laurence d'Izourt*, pianiste de grand talent diront, chanteront et accompagneront les plus beaux poèmes des grands auteurs languedociens.

Nous avons publié la liste des douze morceaux qui illustreront la conférence de M. Armand Praviel. Il n'est pas possible de grouper un plus magnifique ensemble.

Cette belle soirée aura lieu le samedi, 6 décembre, à 21 heures précises, au Théâtre Municipal. On peut louer ses places comme d'usage.

ET LA PLACE THIERS ?

Lundi, jour de foire à Cahors, les propriétaires qui ont amené leurs bœufs sur la place Thiers où se tient le foirail, s'étonnaient de voir cette belle place en plus mauvais état qu'il y a un mois.

« Cependant, nous disait l'un d'eux, il y a eu de nombreuses protestations, contre cet état de choses ! »

Eh ! oui ! Mais on n'en a pas tenu compte !

La place Thiers, nous l'avons déjà dit, doit être entretenue, nettoyée par le service du génie.

Elle est réservée à la troupe, et il est juste que ce soit l'autorité militaire qui en assure l'entretien.

Des observations lui ont été faites : elle les a écoutées, approuvées, enregistrées.

Elle n'en a, encore, tenu aucun compte. Elle ne paraît pas vouloir le faire tantôt.

Et la place Thiers finira par devenir un immense pâtus où brebis, moutons, poules, canards pourront être amenés.

Pourquoi pas ? Jadis, elle était un vaste jardin. Elle devint un superbe terrain de manœuvre pour les troupes de la garnison.

La garnison ne s'en servant plus, elle doit redevenir jardin. En attendant, elle se transforme chaque jour, en « grèze ».

Bientôt, on viendra de partout pour y remiser de vieilles machines, du matériel hors d'usage à la disposition des marchands de bric à brac.

La plus belle place de Cahors n'est qu'un dépotoir, dans presque toute sa surface.

Car, il faut constater que la partie où se tient le foirail aux bœufs est la mieux entretenue, la plus propre.

Il est vrai que ce n'est pas le « génie militaire » qui en assure l'entretien, la propreté. C'est la ville.

Cette partie ne le regarde pas. Qu'il n'y touche pas, soit : mais qu'il nettoie ce qui lui appartient.

En vérité, voilà déjà longtemps qu'on le prie de faire le nécessaire pour mettre en bon état la place Thiers !

Se décidera-t-il, enfin, à le faire ?

L. B.

Conférences d'hygiène sociale

La tournée de conférences d'Hygiène organisée dans le Lot par l'Office National d'Hygiène sociale avec la collaboration de l'Inspection départementale d'Hygiène et du Comité d'Hygiène sociale et de défense contre la Tuberculose du département du Lot va se terminer après avoir parcouru une trentaine de localités de notre Quercy.

Le lundi 8 décembre deux conférences, avec accompagnement de cinéma, auront lieu à la salle des Fêtes.

La première aura lieu à 10 h. 30 et réunira les élèves de l'Ecole Normale d'Institutrices, du Lycée Clément-Marot et du Cours Complémentaire de Jeunes Filles, pour écouter le Dr Fourgous, qui parlera sur la Tuberculose et le Timbre antituberculeux.

La deuxième à 16 h. 30 réunira les élèves de l'Ecole Normale de garçons, du Lycée Gambetta et de l'Ecole Primaire Supérieure de garçons, pour entendre M. Collard, conférencier délégué par le Ministère de la Santé Publique qui traitera des grands fléaux sociaux.

A ces deux conférences les parents des élèves sont invités et le Comité serait heureux qu'un grand nombre d'entr'eux veuille bien se joindre à leurs enfants.

RÉFLEXIONS SUR LA SÉCURITÉ

Pour pouvoir goûter pleinement les joies de l'automobile, il est indispensable que la vitesse ne soit pas obtenue au détriment de la sécurité.

C'est le reproche le plus grave que l'on puisse faire aux petites voitures, que leur manque de puissance et de souplesse oblige trop souvent - pour obtenir des moyennes honorables - à pousser à fond, au détriment de la vie du moteur et aux risques d'accidents graves pour les occupants.

La **MONASIX** 6 cylindres Renault, elle, ignore ces inconvénients.

Au cours d'une récente performance officielle, contrôlée par l'A.C.F., sur les 1.100 kms de Paris-Bordeaux-Paris, son moteur souple lui a permis - sans dépasser jamais 70 - de faire plus de 55 de moyenne.

D'ailleurs - même à 85 à l'heure - son moteur tourne lentement, ce qui est une garantie de longévité et de faible consommation.

Enfin, à 72 à l'heure, ses freins puissants l'arrêtent en 27 mètres.

Economique d'achat, économique d'entretien, puisque les chiffres officiels de consommation relevés au cours de l'épreuve Paris-Bordeaux-Paris ont été de 9 litres 317 d'essence et de 203 grammes d'huile aux 100 kms, la **MONASIX** est, dans sa catégorie, la voiture la plus spacieuse qui soit puisque 4 et même 5 personnes peuvent s'installer confortablement, dans la carrosserie conduite intérieure.

C'est aussi une voiture très moderne, en raison de ses 6 cylindres qui lui assurent une souplesse de marche et un agrément de conduite incomparables.

Demandez un essai de cette voiture, livrée carrossée à partir de **19.900** francs.

Allumez la lanterne

Un cycliste, Antonin V..., de Caillac, passait sur la route de Caillac, à bicyclette. Il avait oublié la lanterne.

Les gendarmes le rencontrèrent et dressèrent procès-verbal.

Il faut le feu rouge

Pour défaut de feu rouge à l'arrière de son auto, M. B..., marchand forain à Livernon a été l'objet d'un procès-verbal.

Les « Amis de l'Harmonie »

La Commission des « Amis de l'Harmonie » informe le public cadurcien qu'elle va faire présenter des cartes de « Membres bienfaiteurs » contre une cotisation de 10 fr.

Cette décision comporte une explication. La voici :

Pendant 3 ans, depuis sa fondation, « les Amis de l'Harmonie » ont trouvé asile au Palais des Fêtes dans une salle, chère, sans nul doute, par le souvenir aux vétérans de leur sœur aînée « L'Avenir Cadurcien ».

M. Feydel le sympathique propriétaire du Palais des Fêtes, accueillit les « Amis de l'Harmonie » alors en quête d'une salle de répétitions ; il le fit avec son amabilité coutumière, spontanément, à titre gracieux, c'est-à-dire, absolument gratis et son sourire habituel présida à l'établissement de la nouvelle société.

Ce geste désintéressé doit être mentionné car il fut l'apport primordial qui permit à l'Harmonie d'espérer une destinée. Il ne saurait s'oublier ici par un banal merci.

Mais la Société n'était pas au bout de ses peines !

Par suite de l'installation d'un Dancing dans la salle qui lui était dévolue, il a fallu trouver un autre local.

La sollicitude municipale vint à son secours en lui attribuant une salle dans les dépendances de l'ancienne Caserne Canrobert.

Mais il lui a fallu se procurer le matériel indispensable, quoique sommaire et installer l'électricité. Cette dernière installation surtout fut très onéreuse, par suite du dispositif spécial de l'éclairage adopté, pour une salle de répétition qui groupe aujourd'hui 45 musiciens, sans parler d'une annexe où a lieu, toutes les semaines, un cours de solfège *gratuit* pour les jeunes gens.

Cet aménagement forcé comporte des frais que ne peuvent couvrir les cotisations mensuelles des membres des « Amis de l'Harmonie », c'est pourquoi son comité fait appel à la population cadurcienne. Il espère que son appel sera entendu, en souvenir des auditions passées et des auditions futures que se proposent de lui donner les « Amis de l'Harmonie ».

Le Comité.

Pour les Orphelins de guerre

Nous apprenons avec plaisir qu'un Comité vient de se constituer sous la Présidence de Mme Paul Bert pour l'organisation d'un Bal de Bienfaisance au bénéfice des Orphelins de Guerre du Département.

Des pochettes surprises donnant droit à des lots seront vendues au cours de cette soirée dansante qui aura lieu le 31 décembre prochain, dans les Salons de la Préfecture.

Le Comité fait appel à la générosité du public cadurcien pour contribuer à l'approvisionnement de ces lots, qui seront reçus, tous les jours à la Préfecture (Cabinet du Préfet).

Bal de la Sainte-Barbe

C'est ce soir, jeudi, à 9 h., que les portes du Palais des Fêtes seront ouvertes à la foule innombrable de jeunes couples qui se rendra au Bal organisé par la Compagnie des Sapeurs-pompiers, à l'occasion de la Sainte-Barbe.

La façade du Palais des Fêtes a revêtu sa parure de fête : les décors sont superbes et l'illumination sera féérique.

Le grand escalier qui accède à la salle du bal est tapissé de tentures, fleuri avec un goût exquis.

Les sapeurs-pompiers, qui presque tous sont du « bâtiment », ont mis leur talent à faire un vrai palais dans l'immeuble où sera donnée leur fête.

D'ores et déjà, nous sommes certain que le succès du bal de la Sainte-Barbe sera un gros succès.

Il suffit, en effet, de savoir la sympathie avec laquelle la population a reçu les délégués de la Compagnie des Sapeurs-pompiers.

Jeunes filles et jeunes gens ne regretteront pas leur soirée : ni les... autres non plus. Et tous seront, en foule, au rendez-vous.

A ce soir !

Des fraises !

Par suite de la température presque printanière de nos jours, un propriétaire de St-Georges, M. Buffan, a pu ramasser des fraises dans son jardin, dimanche.

Des rosiers, dans des jardins du quartier de la Gare, sont en fleurs, et, dans un jardin de la rue de la Banque on a pu cueillir des violettes.

En affutant un outil

M. Linson René, mécanicien, était occupé à affûter un outil, à la meule émeri, lorsqu'un corps étranger pénétra dans l'œil gauche.

10 jours d'incapacité de travail.

Auto dans le talus

M. M... de St-Cyprien était en auto, dans laquelle se trouvaient plusieurs voyageurs

Par suite d'une fausse manœuvre l'auto alla se jeter dans le talus de la route.

Un des voyageurs a été blessé assez fortement à une main.

La voiture a subi des dégâts sérieux.

Moto contre vélo

M. Lample, propriétaire à Lauresses, rentrait chez lui, à bicyclette lorsqu'il entra en collision avec une motocyclette.

M. Lample fut violemment projeté sur le sol.

Il a été assez sérieusement blessé au genou droit.

Encore un procès-verbal

Les gendarmes de Cahors ont dressé, le jour de la foire, un procès-verbal à un propriétaire de Lamagdeleine dont la voiture n'était pas éclairée.

Défaut d'éclairage

Des contraventions pour défaut d'éclairage à leur charrette ont été dressés contre MM. Berthomeau, propriétaire à St-Géry et Auricoste, à Ussel.

Probité

Mme Thibaut, marchande foraine, demeurant à St-Georges, a trouvé, le jour de la foire, un billet de 100 fr.

Dans la soirée, le propriétaire du billet s'était fait connaître. C'était un marchand forain de Toulouse, M. Bonin.

Mme Thibaut lui remit aussitôt le billet. M. Bonin la remercia vivement.

Incendie

Le Parquet a été informé qu'un incendie avait éclaté dans la propriété de M. Andrieu, du village des Aygues, à Albiac.

Deux meules de paille ont été la proie des flammes. On ignore les causes du sinistre. Une enquête est ouverte.

Trouvailles

Il a été trouvé un vélo d'enfant par M. Marcenac ; un sac à main par M. Coly ; une manivelle d'auto par M. Lacombe ; un bracelet d'enfant par Mme Rigambert ; une somme d'argent par Mme Fravory ; un chien par M. Delfort ; 2 roues d'auto par M. Depeyrot ; une fourrure de dame par Mme Rougié ; un sac à main par M. Pouzergues ; un sac d'amandes par M. Boissy.

Renversée par le vent

Mme Delpech, demeurant à Lugagnac, se rendait chez elle à bicyclette. A ce moment, soufflait un vent de tempête.

A un tournant de route, Mme Delpech perdit l'équilibre et tomba sur la route.

Dans la chute, elle a été gravement blessée à la hanche.

Elle a dû être transportée à l'hôpital de Cahors.

EDEN

SAMEDI 6 et DIMANCHE 7 DÉCEMBRE
(*matinée et soirée*)

NEIGES SANGLANTES

Grand drame russe remontant à l'époque de Nicolas Ier. Point n'est besoin de commentaires pour ces films russes si goûtés par le public et qui nous rappellent le succès de « Volgo, Volga », « Tempête sur l'Asie », etc, etc.

« **NEIGES SANGLANTES** » est un film d'une recherche de mise en scène incomparable et dont l'interprétation a été confiée aux grandes vedettes russes : P. Sabolesvosky, S. Gerassimoff, Sophie Magidrill.

Actualités, Documentaire.
SON COMPTE EST BON
Comique en 2 parties

A la « Combe de Minuit »

APRÈS LE CRIME

Entre l'accusation et l'inculpé une sorte de duel se poursuit depuis trois jours sans que la situation des deux parties ait beaucoup varié. Dès le début, la position de défense prise par Saint-Martin parut bien difficile à garder. Il s'y est tenu pourtant et l'on n'a pas pu l'en déloger. Si difficilement admissibles que soient ses assertions, si peu vraisemblables qu'elles paraissent, il les a répétées obstinément, ne voulant tenir aucun compte des objections presque irréfutables qu'on lui faisait. Saint-Martin est un vieux routier des affaires judiciaires et il se garde d'entrer en discussion. Il se borne à affirmer ou à nier, sans plus. C'est beaucoup moins compromettant !...

L'enquête sur place

Pour essayer de le déloger de sa position en lui montrant combien ce qu'il dit semble inconciliable avec les faits, on est retourné sur les lieux mêmes du crime.

M. Testas, juge d'instruction ; M. Bannière, substitut du procureur de la République ; M. Galtier, commis-greffier, accompagnés de M. Solinhac, commissaire de police, se rendirent mercredi à « la Combe de minuit », où Saint-Martin fut amené de son côté. Là, on procéda à une sorte de reconstitution des faits. Devant les magistrats, Saint-Martin fut invité à montrer comment les choses se sont passées suivant le récit qu'il en donne.

L'inculpé procéda à cette répétition. Il répéta qu'ayant trouvé à son retour de chasse le corps de sa sœur il eut d'abord l'intention de le porter au sentier prochain pour le mettre sur la petite remorque qu'il traîne derrière sa bicyclette. Et c'est ainsi qu'il aurait tâché de sang ses vêtements... Cette idée de ramener ainsi en ville le cadavre de sa sœur semble bien étrange. En outre, elle explique assez mal les traces sanglantes qui maculaient la chemise de Saint-Martin sous son bras gauche... Mais celui-ci a obstinément répété qu'il en a été ainsi et pas autrement. Il n'a pas voulu reconnaître que cela ne concorde pas du tout avec les premières explications données par lui et d'après lesquelles le sang de ses vêtements venait de saignements de nez...

Quant aux traces sanglantes relevées dans la maison et sur divers objets, il a répété qu'elles viennent d'une brebis tuée par lui dans les circonstances suivantes. Il avait trois brebis dans une cabane à la vigne. Après une absence de deux jours, il en trouva deux mortes d'indigestion. Elles avaient mangé tout le contenu de sacs de provision que par oubli il avait laissé à leur portée. La troisième était malade. Alors, il se décida à la tuer tout de suite... Or, cela se passait, paraît-il, il y a environ trois mois ! Et les traces de sang en question paraissent toutes fraîches... Néanmoins Saint-Martin maintient son affirmation.

Au cours du même transport de justice, on a cherché l'instrument qui aurait pu servir à frapper Mme Vincent et à lui faire à la tempe gauche la blessure mortelle que l'autopsie a relevée. On ne l'a pas trouvé.

Perquisition au domicile de la victime

Après cette instruction sur les lieux mêmes, les magistrats qui poursuivent leur enquête sans désemparer, se sont rendus à la maison qu'habitait Mme Vincent, rue Nationale.

Ils y ont procédé à une minutieuse perquisition en présence de la femme de Saint-Martin et de son gendre. Cette opération n'a donné lieu à aucun incident notable ; elle n'a fait découvrir aucun élément nouveau en ce qui touche les faits mêmes du drame.

Mais elle a permis de préciser ce que possédait la victime dont les biens peuvent avoir excité la convoitise et donner ainsi au crime un mobile qui l'expliquerait clairement.

Il a été trouvé une somme de 22.000 fr. en titres au porteur, un livret de caisse d'épargne où était inscrite une somme de 100 fr. environ et des bijoux. Il a été établi aussi que la femme Vincent possédait en outre deux maisons en ville et la vigne de la « Combe de Minuit », où elle a été tuée. Tout cela composait un assez bel héritage !...

Des présomptions morales

L'accusation prétend que cet héritage était d'autant plus envié par Saint-Martin qu'il ne possède rien et qu'il n'exerce aucun métier capable d'assurer convenablement son existence...

Dans cet ordre d'idées, l'accusation relève contre l'inculpé des charges troublantes. On sait que Saint-Martin vint s'installer chez sa sœur à Cahors alors que son beau-frère vivait encore. Du vivant de ce dernier les choses allaient assez bien, Depuis sa mort ça n'allait plus du tout. Mme Vincent, qui n'avait pas le caractère commode, supportait mal dans la maison la présence de son frère, qui ne faisait rien, et de sa femme.

Il y avait entre eux des querelles fréquentes et violentes. Et l'accusation prétend que Saint-Martin pouvait très légitimement craindre d'être mis hors de la maison et renvoyé à tous les rudes hasards d'une existence sans ressources !...

Certains témoignages établiraient même que Saint-Martin redoutait beaucoup quelque chose de plus grave

encore : que sa sœur prît toutes ses dispositions pour le priver de son héritage... On comprend tout le parti que l'accusation pourrait tirer de ces circonstances et quelles graves charges morales elles feraient peser sur l'inculpé.

L'enquête, dans ce sens aussi, est activement poursuivie.

Ajoutons que Saint-Martin a confié sa défense à Me Lacaze et que les obsèques de la femme Vincent ont eu lieu jeudi matin, à 8 heures.

L'Electricité dans l'Agriculture

Nous rappelons aux agriculteurs qu'un train des applications rurales de l'Electricité stationnera en gare de Cahors le 9 décembre de 14 h. 30 à 22 heures.

Nous sommes en outre heureux de les informer qu'une conférence sera faite le mardi 9 décembre, à 17 h., à la Maison de l'Agriculture à Cahors par le conférencier du train.

Cette conférence qui est placée sous le patronage de la Ville de Cahors, de la Société d'Agriculture du Lot, de la Compagnie du Bourbonnais et de la Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans sera suivie de projections cinématographiques.

Tous les agriculteurs qui sont intéressés par les Applications rurales de l'Electricité peuvent y assister.

Foire du 1er décembre 1930

La foire du 1er décembre n'a pas été importante. Voici les cours pratiqués.

Bœufs: gros attelages, de 7.000 à 9.000 francs ; attelages moyens, de 5.000 à 7.000 francs.

Le foirail aux porcelets était bien approvisionné. Les porcelets se vendaient 300 francs chacun.

Agneaux, 7 fr. 50 le 1/2 kilo.

Marché : poules, 6 fr. 50; poulets, 6 fr. 50 à 7 francs ; lapins domestiques 3 fr. le 1/2 kilo.

œufs, 10 à 11 francs la douzaine.

Halle : Pommes de terre, 40 fr. les 50 kilos.

La truffe

La truffe a fait son apparition, lundi, sur le marché de Cahors. Une certaine quantité avait été apportée. Elle a été vendue de 15 à 22 francs le 1/2 kilo.

Les oies grasses

La foire de lundi fut marquée par un apport considérable d'oies et de canards gras.

Il y eut beaucoup d'amateurs. Le soir, vers 5 heures, oies et canards étaient vendus.

Les cours étaient les suivants :

Oies grasses, 9 fr. ; canards gras, 8 fr. 50, le 1/2 kilo.

Les foies ont été payés 25 fr. le 1/2 kilo.

Tu n'as pas vu ça?

Simple Dialogue : Eh ! quoi, tu n'as pas encore vu ça ? — Vu quoi ? — Eh ! parbleu le magnifique étalage qu'**AVENAL** a fait, 28, rue Nationale, face à la place Rousseau. — Qu'est-ce qu'il a donc de si magnifique ? — C'est qu'il est fait rien qu'avec des pièces de porcelaine et, dimanche prochain, il ne sera fait qu'avec de la verrerie, depuis la plus simple jusqu'à la plus belle. — Eh ! bien, nous irons voir l'étalage et nous entrerons dans le magasin.

Les Sports

Frégate cadurcienne

Dimanche dernier, la F. C. faisait ses débuts en championnat en se rendant à Douelle, pour y rencontrer l'équipe locale.

Après une partie très amicale au milieu d'un nombreux public, les Cadurciens sont sortis vainqueurs de cette première rencontre par 4 points à 1.

Excellent arbitrage de M. Poujade.

Dimanche prochain, au terrain des Lilas, la F. C. rencontrera en championnat le onze de Montdoumerc admirablement entraîné par un ex de la Quercynoise.

Nous en reparlerons.

Les Jeunes Cadourques

Foot-ball. — Dimanche dernier, les J. C. (1) se rendaient à Gramat pour y rencontrer en match retour l'excellente équipe des Ecureuils (1). Après une partie très disputée et jouée très vite de part et d'autre, les J. C. triomphèrent de leurs adversaires par 3 buts à 1 but sur pénalty. La partie jouée devant un public nombreux et très sportif, fut très amicale.

L'arbitrage assez fantaisiste nuisit à la beauté du jeu.

L'équipe 2e A des J. C. recevait ce même jour sur le terrain de St-Ambroise, le onze de Montdoumerc. Nos jeunes soccers prirent nettement l'avantage et la partie se termina sur le score de 4 à 1.

A LUZECH.

Rugby. — Dimanche, 30 novembre, « l'Union Sportive Luzéchoise » s'est rendue à Gourdon pour y rencontrer en match amical le quinze de cette localité.

Au début de la partie, Gourdon attaque et au bout de 3 minutes de jeu, un de ses trois-quarts, possesseur de la balle, file le long de la touche et va marquer un essai en coin, qui n'est pas transformé. Emoustillés par ce succès, les locaux attaquent avec ardeur et portent le jeu sur les buts des visiteurs, la situation est critique, mêlées et touches se succèdent et l'essai chauffe de très près, mais Luzech se défend énergiquement et rien ne passe. L'étreinte se desserre et les deux teams prennent tour à tour l'avantage.

En 2e mi-temps, la bataille fut encore plus chaude et le jeu se déroule plus rapidement à la grande joie du public. Luzech attaque par ses avants et surtout par ses trois-quarts, les ailiers souvent alertés fournissent un jeu de la plus haute facture et Michel manque l'essai à plusieurs reprises d'un cheveu. La partie se termine à l'avantage de Gourdon par 3 à 0.

Ce match nous fit connaître le quinze athlétique gourdonnais, qui doit faire beaucoup mieux, en s'initiant aux finesses du jeu ; mais surtout la valeur de l'équipe luzéchoise, qui, malgré l'absence de cinq joueurs titulaires, fournit une des plus belles parties de la saison. Félicitations aux jeunes espoirs et surtout aux vétérans qui ont apporté leur précieux concours à la société et tenu haut le fanion rouge et blanc.

⁂

Championnat. — Dimanche, 7 décembre aura lieu sur le terrain de Treséol à Luzech, le deuxième match de championnat, qui mettra aux prises l'Union Sportive Daglanaise et l'Union Sportive Luzéchoise.

Nous comptons qu'un nombreux public se pressera sur les touches afin d'encourager et d'applaudir les deux équipes.

Coup d'envoi à 14 h. 30 très précises.

A GOURDON

Foot-ball. — Dimanche dernier, notre quinze rencontrait sur le terrain de La Poussie, l'équipe de l'U. S. Luzéchoise. Gourdon s'octroya la victoire par 3 points (1 essai à 0).

D'entrée, les Gourdonnais pressèrent leurs adversaires sur leurs buts et sur attaque des 3/4, l'ailier droit, dans un joli sprint, va à l'essai. Pendant toute la première mi-temps, Gourdon qui joue avec beaucoup de fougue manquera 3 ou 4 essais — les joueurs se montrant trop personnels.

La deuxième mi-temps sera plus égale. Gourdon joue plus mollement, aussi Luzech en profitera pour se donner souvent de l'air, sur attaque de ses 3/4. Rien ne fut marqué pendant cette mi-temps et la partie finit sur le score de 3 à 0 en faveur de Gourdon.

Dimanche prochain, un match de championnat opposera l'équipe locale à l'U. S. Vézérienne. Gourdon aura fort à faire s'il veut confirmer sa victoire de Condat. Nous espérons quand même que nos joueurs seront moins personnels et qu'ils feront leur possible pour être vainqueurs.

Arrondissement de Cahors

Catus

Conférence. — Vendredi 5 décembre 1930, à 20 heures, M. Collard, conférencier de l'Office National d'Hygiène Sociale, viendra faire la conférence organisée par cet Office en liaison avec l'Inspection d'Hygiène et le Comité d'Hygiène Sociale du Lot.

Nous engageons vivement la population de Catus de se rendre à cette conférence.

Nécrologie. — Le 21 novembre est décédée à l'âge de 71 ans, Marie Molinié, épouse de Jean Brugalières, domiciliée au village de Caussenil-Haut.

— Le 26 novembre, décès de Louise Miermont, veuve Auricoste, âgée de 90 ans.

Nous prions les membres des deux familles en deuil de vouloir bien accepter nos sympathiques condoléances.

Luzech

Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

St-Vincent-Rive-d'Olt

Nécrologie. — Ces jours derniers, est décédé le jeune Bernard Pélissié, fils de notre compatriote, M. Pélissié, Ingénieur à Paris.

Les obsèques ont été célébrées à St-Vincent au milieu d'une foule nombreuse.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Saux

Les loches. — Ces bêtes malfaisantes ont dévoré la future récolte de blé de deux grands champs appartenant l'un à Mouly du Moulin à vent, et l'autre au Cauzit de Clavel. Ce sont surtout, les premières emblavures qui sont perdues. Dans l'étendue de la commune de Saux il doit y avoir plus que ces terrains de touchés. Que faire pour combattre le mal ? Le propriétaire est complètement désarmé. Son seul remède est de procéder à une nouvelle semence. C'est du temps et de l'argent perdus.

Les longues pluies et la température idéale de la saison sont la cause de tout cela. Quand fera-t-il froid ?

Duravel

Conférence. — Nous rappelons à la population de Duravel que c'est le samedi 6 décembre 1930, à 20 h. que M. Collard, conférencier de l'Office National d'Hygiène Sociale viendra faire la conférence organisée par cet Office en liaison avec l'Inspection d'Hygiène et le Comité d'Hygiène Sociale du Lot.

Nous engageons vivement la population de Duravel à assister à cette conférence.

Prayssac

Conférence. — Dimanche 7 décembre 1930, à 20 heures, M. Collard, conférencier de l'Officie National d'Hygiène Sociale, viendra faire la conférence organisée par cet Office en liaison avec l'Inspection d'Hygiène et le Comité d'Hygiène Sociale du Lot.

La population de Prayssac ne manquera pas d'assister à cette conférence.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Destruction des animaux nuisibles aux récoltes et au gibier. — Notre sympathique conseiller général, le docteur Alibert, avait convoqué dimanche soir à la mairie de Cajarc, les chasseurs et propriétaires pour tâcher d'organiser une société pour la destruction par le piégeage des animaux nuisibles aux récoltes et au gibier et la protection des propriétés contre les chasseurs étrangers. Un public nombreux avait répondu à cet appel. Après un exposé des avantages que tous pourraient retirer de cette création dont le service serait assuré par un piégeur qui serait en même temps assermenté comme garde.

L'assemblée décide cette création et nomme le bureau suivant : Président d'honneur, M. Duphénieux ; Président, M. Montès ; vice-Président, le docteur Alibert ; Secrétaire, M. Saint-Marty et trésorier, M. Magné. La cotisation est fixée à 10 francs par an et de nombreux assistants se font inscrire.

Conférence sur les fléaux sociaux. — Mardi soir, avait lieu à 20 heures, à la mairie de Cajarc, une conférence sur les fléaux sociaux, le cancer, la tuberculose et la syphilis, par M. Collard, délégué du ministère de l'hygiène publique. Le conférencier a fait un exposé remarquable des diverses maladies, des moyens de les reconnaître à leur début et conseillé la consultation d'urgence du médecin. Il a donné ensuite les prescriptions d'hygiène à suivre pour se préserver de toutes les maladies et se conserver en parfaite santé. M. Collard a été vivement applaudi.

Il a terminé sa conférence par la production de deux films qui ont vivement intéressé le public. M. Collard a remercié M. Pons, adjoint, qui avait présidé sa conférence et le public qui l'avait religieusement écouté.

M. Pons remercie M. Collard de son intéressante et utile conférence et le public d'être venu si nombreux.

Nécrologie. — Hier ont eu lieu à Cajarc les obsèques du jeune Dumont, âgé de 12 ans, dont les parents originaires de Cajarc, habitent Paris, décédé dans des conditions assez mystérieuses.

Revenant du cinéma de son quartier, le jeune Dumont fit une chûte provoquée par une cause inconnue.

Relevé et transporté au domicile de ses parents, le médecin, appelé, constata qu'en tombant Dumont s'était fracturé le crâne.

Malgré les soins les plus dévoués et la trépanation faite, la suite fâcheuse a eu lieu et au bout de quatre jours la mort s'en est suivie.

On comprend sans peine la douleur des parents.

L'inhumation a eu lieu à Cajarc dans le caveau de famille.

Nous adressons aux parents désolés nos condoléances sincères et émues. — P. V.

La Sainte-Cécile. — Le dimanche 7 décembre, l'Alliance Cajarcoise célèbrera la fête de Ste-Cécile.

Voici le programme de la journée et du concert qui aura lieu place du Foirail, à 15 heures :

11 h., tour de ville en musique et défilé ; 12 heures, banquet à l'hôtel Gazeau : 15 heures, Concert :

1. Valmy, pas redoublé, Cavaillet ; 2. Fleur de Mai, fantaisie, Boujean ; 3. Les Lilas bleus, fantaisie, Gadenne ; 4. Le Piou-piou, pas redoublé, Bajus ; 5. Défilé.

A 20 h. 30, Bal, salle du cinéma Mirabel.

MM. les membres honoraires qui désireraient assister au banquet sont priés de se faire inscrire à l'hôtel Gazeau.

Corn

Association syndicale. — L'important hameau de Crayssac, situé à 4 kilomètres du bourg, n'est desservi que par un mauvais chemin dont l'amélioration a toujours été ajournée faute d'entente entre les propriétaires intéressés. Ceux-ci, réunis à la mairie le dimanche, 30 novembre, réussirent cependant à se mettre d'accord et décidèrent de fonder une association syndicale dont le bureau sera constitué comme suit :

M. Grimal, Juge de paix de Gramat et Livernon, Président ; Valette Jean, Vice-Président.

Une demande d'étude gratuite et de subvention va être adressée au génie rural ; espérons que, grâce à l'appui du Ministère de l'Agriculture, l'élargissement de ce chemin pourra être mené à bonne fin. Il suffira pour cela que nos agriculteurs syndiqués, après avoir fait preuve d'une heureuse initiative, montrent quelque générosité et beaucoup de persévérance.

Quissac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir, l'heureuse naissance d'une fillette, leur deuxième enfant, chez Mme et M. Chambaud, les sympathiques instituteurs de Quissac.

Nos plus cordiales félicitations à Mme et M. Chambaud, et nos meilleurs vœux pour le bébé. — C.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Tabacs. — C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination de M. Richard, commis-greffier au Greffe départemental de Cahors, au poste de vérificateur de la culture du Tabac du Lot.

M. Richard n'est pas un inconnu ici, il a été avant les décrets de 1926, attaché au Greffe du Tribunal civil de Gourdon, en qualité de commis-greffier.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations. — P. B.

Salviac

Le bitumage de la Grand'Rue. — Le bitumage de la Grand'Rue, effectué il y a quelque temps, a considérablement amélioré l'état de la Traverse.

Nous nous sommes défendus d'une appréciation à priori avec juste raison ; certes les bas côtés de la route ne sont pas encore tassés mais le milieu est plat, uniforme.

Il semble bien que les attelages ne pourront pas glisser.

Tout est donc pour le mieux, il est dommage que le bitumage ne soit que partiel ; nous voulons croire que l'an prochain toute la chaussée dans l'intérieur de la ville sera bitumée.

Léobard

Le moulin à vent. — M. Antonin Moncoutié, le sympathique maire de Léobard s'occupe actuellement du classement de l'église de l'Abbaye admirée de tous les touristes qui passent dans la vallée du Céou.

Nous croyons savoir que ce classement n'est plus qu'une question de temps. Il y aussi à Léobard sur la colline qui domine le bourg un grand moulin à vent appartenant à la famille de Gransault et qui à l'image d'un calvaire étend ses ailes qui s'amenuisent chaque jour davantage.

On s'intéresse beaucoup actuellement aux moulins à vent ; nous signalons celui de Léobard à l'administration compétente.

Souillac

Fête de l'Arbre de Noël. — Comme les années précédentes les institutrices de l'école maternelle organisent la fête de l'Arbre de Noël qui doit avoir lieu le 21 décembre, salle des fêtes. Une quête sera faite pour préparer cette fête scolaire. Des jeunes filles dévouées se rendront à domicile pour solliciter l'obole de chacun. Le produit de cette souscription sera destiné à l'achat de vêtements chauds, chaussures, sabots, etc., pour être distribués aux enfants nécessiteux.

DEPÊCHES

Paris, 11 h. 55.

Explosion de 17 réservoirs d'essence

De New-York. — 17 réservoirs contenant du mazout, du pétrole, d'essence dans une raffinerie de Brooklyn ont explosé et se sont enflammés.

⁂

Raid d'aviation

De Londres. — L'aviatrice Hill est partie de Rangoon à destination de Bangkok.

⁂

A la Chambre

La Chambre, ce matin, a adopté, à l'unanimité la proposition de loi présentée par M. Herriot, tendant à l'ouverture de 15 millions, pour venir en aide aux victimes de la catastrophe de Fourvières.

La Chambre, ensuite, a abordé l'article 2 du projet de loi relatif à l'outillage national, fixant à 5 milliards la dotation du compte spécial ouvert pour faire face au programme des travaux.

M. Gignoux se félicite des dispositions de cet article 2.

M. Roy parle en faveur des stations thermales.

M. Uhry dépose un amendement tendant à relever les crédits de l'article 2, de 500 millions.

Le ministre des finances s'y oppose puisqu'aucune recette correspondante n'est proposée.

⁂

Millionnaire américain trouvé carbonisé

De New-York. — Courland Young, âgé de 54 ans, millionnaire, éditeur de plusieurs magazines, a été trouvé carbonisé dans son appartement.

MESDAMES !!! N'oubliez pas.....

que **M. POPOVITCH**, dont la renommée dans l'art de l'**Indéfrisable** se trouve consacrée par plus de 7 années de pratique et d'expérience, vous garantit une **sécurité absolue** pour vos cheveux, rapidité et beauté incomparable dans le travail.

Grâce à sa longue expérience ainsi qu'aux appareils perfectionnés, dernier modèle « **Gallia Calorifuge** », et à ses différents produits à base d'huile végétale, vos cheveux, quels qu'ils soient : teints, décolorés, blancs, etc..., ne seront que plus brillants et plus souples.

Pour vous rendre compte de ce qu'est une **Indéfrisable** bien faite, à titre d'essai, et sans engagement de votre part, 4 mèches bouclées vous seront offertes gratuitement.

DEMANDEZ LE PRIX DE L'INDÉFRISABLE

La longue durée de l'Ondulation et des bouclettes est garantie

POPOVITCH, Coiffeur pour dames. CAHORS, Tél. 170

AVIS DE DÉCES

Monsieur Gaston DUTOURS, Notaire et Maire de Prayssac ; Madame DUTOURS, née RÉCÈS ; Madame Alice AMY ; Mademoiselle Christiane AMY ; Mademoiselle Jane DUTOURS ; Le Lieutenant DE BOUCHONY et Madame DE BOUCHONY, née DUTOURS ; Monsieur et Madame Camille AUTEFAGE, née DUTOURS, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Guillaume RECES

Née DAVID.

leur mère, belle-mère et grand'mère, décédée à Toulouse, 6, Place St-Sernin, le 2 décembre, à l'âge de 75 ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 décembre, à 10 heures, à Cahors, en l'église Saint-Barthélemy.

Réunion devant l'église St-Barthélemy où aura lieu la levée du corps.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

VOUS AURIEZ BESOIN DE REPOS

mais votre travail journalier vous attend et votre faiblesse augmente. Ne laissez pas votre organisme s'épuiser. Fournissez-lui les éléments reconstituants dont il a besoin en faisant usage de la Quintonine. Le fortifiant obtenu en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table vous redonnera l'appétit et le sommeil, vous rendra vos forces, vous épargnera la maladie. Toutes les pharmacies : 4.95, et pharmacie Orliac, à Cahors.

A VENDRE

pour cause départ, pressé

SALLE A MANGER

Cuisine, Chambre

Bonnes occasions

S'adresser, 11, rue des Boulevards, Cahors

A VENDRE

UN BRABANT Chevalier

pesant 142 kg., au prix de **800** francs

Un VÉLO homme (*en très bon état*)

Un VÉLO homme (*usagé*)

S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE POUR MONTAUBAN

PERSONNE LIBRE de 25 à 35 ans

désirant se faire situation dans maison de commerce.

Ecrire : **BONNET,** 39, *rue Saint-Louis* MONTAUBAN

ON DEMANDE

BONNE A TOUT FAIRE

25 à 30 ans, pour Paris

S'adresser : 2, Place Luctérius, CAHORS

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 35

LE DROIT A LA FORCE

Par Daniel LESUEUR

VIII

Jacques lança sur son bureau les lourds ciseaux d'Auvergne, qui fracassèrent avec bruit la plaque de cristal destinée à protéger le dessus de maroquin rouge et d'acajou.

Blême de colère, secoué d'énervement, il s'inquiétait avant tout de ne pas être obligé de s'avérer qu'il avait eu peur. Entre ses dents serrées, sifflaient des injures et des défis vers l'ennemi en retraite. Le lâche n'avait qu'à rester. On aurait vu un peu ! Quel dommage de n'avoir pas sauté sur le butor ! L'abominable mufle !... Si ce Crapart de malheur se figurait que ses rodomontades l'empêcheraient, lui, Jacques, de faire ce que bon lui semblerait, de répondre au béguin de Chopette !... Elle en tenait pour lui, la petite... Eh bien, mais... on verrait à la satisfaire, cette enfant.

Le jeune homme trépignait et tournait dans la pièce, comme un félin, dont il avait les frémissements d'échine, les muscles secs et prompts, la souplesse agile, les yeux magnétiques et cruels.

Non, il n'avait pas eu peur. Une justice qu'il pouvait se rendre. Et cependant ce fut avec un effroi plein d'angoisse, presque avec l'oppression du surnaturel, qu'il entendit de nouveau tinter la sonnette. L'appréhension de l'inconnu lui mit une sueur aux tempes. Dans quelle attitude allait-il revoir l'agresseur ? Armé... comment ? Quel piège lui tendait-on ?

L'espace de cinq secondes. Puis, ce fut comme une hallucination. Le marquis de Theuville était là, devant lui.

— Pardon, dit le nouveau venu. Mais j'ai trouvé la porte d'entrée ouverte...

Jacques se remettait. L'impression nerveuse ne lui laissait qu'une envie de rire. Sa jeune poitrine se dilatait. Allons ! la vie était drôle... Voilà le vieux maintenant. Est-ce qu'il venait aussi lui demander raison, à cause de sa nièce ?... Çà, ce serait l'intermède comique. On allait s'amuser.

— C'est donc vous, mon vieux Chacal ?... Parbleu, je suis enchanté de vous voir. La porte ouverte ?... Oui, c'est Crapart qui vient de se sauver d'ici, avec ma botte à ses trousses. Vous ne l'avez pas rencontré ?

— J'ai bien cru reconnaître son auto. Mais... vous vous êtes donc querellés ?

— C'est-à-dire... Il a été d'une grossièreté !... Quelque chose d'inouï. Je l'ai mis hors de chez moi. Et il a bien fait de filer. Sans cela...

— Pourquoi ? du moment qu'il venait chez vous... Il ne gardait aucune arrière-pensée quant à cette prévention idiote... de ces gens de Pontoise?...

— Non, c'est à cause de Chopette... l'histoire des perles.

— Ah ! pour ça, c'est bien vous qui l'aurez voulu, déclara le marquis Pascal. Et comme Jacques protestait, il ajouta : — Voyons, je suis venu trois fois, en quatre jours, de la part de la petite, vous réclamer ce collier. Vous me répondiez par des blagues. Soi-disant vous le lui porteriez vous-même une heure après... Et rien. C'était sa situation avec Crapart qui se jouait... La plaisanterie n'était pas drôle, vous savez, mon cher... Je ne l'ai jamais comprise. »

Une sévérité changeait le ton du vieux viveur. Sa dernière phrase fut soulignée d'une façon si particulière et accompagnée d'un tel regard, qu'elle appela une riposte révoltée :

— « Dites donc !... Vous ne voulez pas insinuer que je l'aurais chipé le collier ?... Je respecte vos cheveux teints, mais faudrait pas... »

L'insolente sortie fut coupée par ce mot du marquis :

— Que vous ayez pensé à le voler... cela, non... je ne l'ai pas cru.

— Et alors ?... Qu'est-ce que vous avez cru ? cria le jeune Fontès.

Car il était impossible de ne pas poser la question.

Pascal de Theuville s'était assis. Les coudes aux deux côtés du fauteuil de cuir, les doigts bout à bout, — ses longs doigts osseux, dont les phalanges ridées disaient son âge plus encore que sa figure, — il leva les yeux vers Jacques.

— Mon Dieu... je vous avais vu perdre, peu avant tout ce que vous vouliez. Ça tombait si bien, l'étourderie de Chopette oubliant ici pour trente mille francs de perles !... Les engager pour trois ou quatre jours, les laisser en garantie, obtenir ainsi la somme immédiatement nécessaire... c'était toujours un délai... »

Le jeune Fontès venait de se détourner, pour chercher quelque chose sur son bureau. (Tiens ! — mes cigarettes ne sont pas là). Et Pascal ne put observer ni le naturel de sa mimique, ni s'il avait pâli, parce qu'en suivant son mouvement, il fut distrait par l'aspect de la glace de propreté en morceaux sur le meuble.

Une question :

— C'est la colère de Crapart qui a fait la casse ?

Et la réponse :

— Non... Une maladresse de moi... Ces gros ciseaux qui m'ont échappé.

Cela suffit pour dérouter la faculté physionomiste du marquis, d'ailleurs gêné par sa vue faiblissante.

Si son hypothèse avait atterré Jacques, il n'y parut pas, au ton de légèreté gouailleuse sur lequel répliqua le jeune homme :

— Mais vous en avez de gentilles, mon vieux Chacal !... Si vous racontez ça dans le monde... Non ?... Tant mieux ! car on pourrait tirer de drôles de conclusions. Et où donc aurais-je trouvé l'argent pour dégager le collier, si je l'avais mis au clou !

— Votre frère...

— Clément ?... Avec ça que c'est commode de lui soutirer de la galette...

— Il vous a toujours tiré d'affaire.

— Toujours... Oui... Eh bien, pas cette fois

— Vous lui avez donc demandé ?

Un éclair mauvais traversa les prunelles de Jacques. Ses mains, qui, machinalement, rajustaient les morceaux du cristal brisé, tremblèrent — d'impatience, ou... d'autre chose. Pourtant il eut un rire facile, un vrai rire de gosse, en s'écriant :

— Oh ! Chacal... un interrogatoire !... Vous ne revenez cependant pas de Pontoise !

La jeunesse a en elle-même une magie, une contagion de joie vivante, un prestige de généreuse innocence. Qu'il est difficile de voir des noirceurs dans une âme de vingt ans, à travers la fraîcheur des yeux, du front lisse et sur les lèvres d'ingénue gourmandise, dont le rire allège, assainit tout !

M. de Theuville soupira longuement.

— Pauvre gamin ! reprit-il. Si vous saviez !...

— Quoi donc ?

— Je m'en suis fait des reproches !... Ah ! j'ai passé l'une des nuits les plus cruelles de mon existence.

— Vous étiez donc, par hasard, dans votre lit ? demanda malicieusement Jacques, dont la gaieté éclatait, plus franche, à ce changement de la conversation.

— Non, je n'étais pas dans mon lit. Vous savez bien que je ne puis me coucher avant cinq heures du matin. Je crèverais de fièvre et d'insomnie. L'habitude... Mais je n'ai pas pu jouer. Je suis resté dans un fauteuil, au cercle je ne sais combien de temps. On me croyait endormi. Je réfléchissais.

— Ça vous a changé un peu.

— Mauvais drôle !... proféra le vieillard avec indulgence. Ecoutez, Jacques, je l'avoue, je me demandais ce que vous étiez au fond, si cette vie absurde ne vous empoisonnait pas... Et si, moi, je n'avais pas une responsabilité...

— Quelle sollicitude !

— Oh ! non... De l'égoïsme. Ce n'est pas pour vous... que je pensais à vous. Mais pour...

— Qui donc ?

— La petite fleur sauvage... là-haut... la pauvre petite Xavière. J'avais lu les journaux du soir...

Il y eut un silence. Quelque chose de poignant avait passé. Un tremblement dans cette voix de vieux fêtard, cette voix toujours montée à un diapason de joie factice, toujours claironnante et sans fêlure, cette voix plus faite et plus tendue que la physionomie, pour masquer les sombres secrets de l'usure et de la cendre intérieure.

(*A suivre.*)

Tous droits réservés.

SACHEZ VOUS ECLAIRER

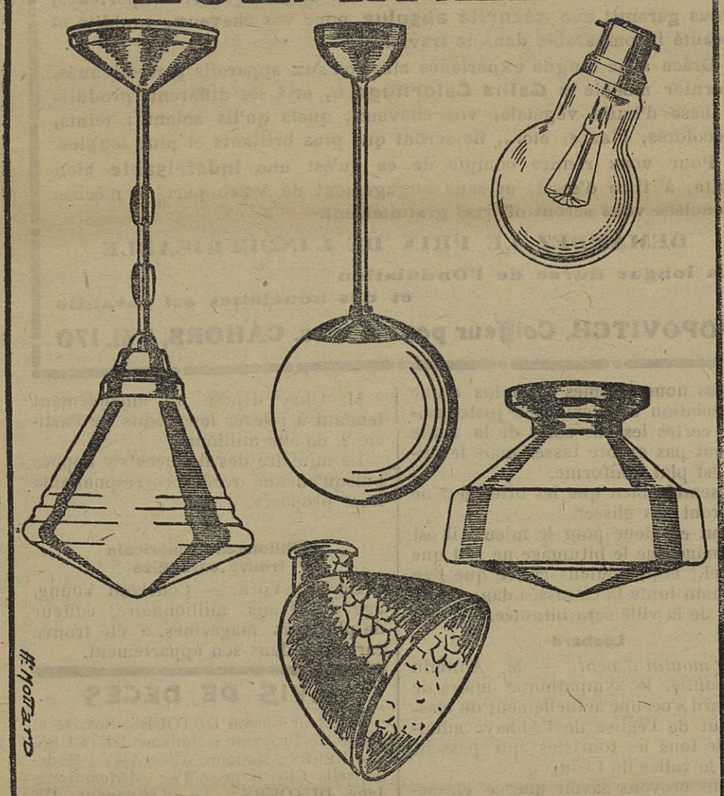

UTILISEZ LES RÉFLECTEURS & DIFFUSEURS PHILIPS

CAFES TORREFIES
avec ou sans **PRIMES**
FIXE **500** frs par mois à AGENTS hommes ou dames demandés partout même dans villages. **Etablissements St-JAMES**, SALON (Bouches-du-Rhône).

PLUS D'IVROGNES
POUDRE JANEHJO.
Inoffensive, sans goût. Boîte : 10 frs
Lab^ies ESTACHY-JEUMONT (Nord)
Amélioration rapide, Toutes Pharmacies.

AGENTS PLACIERS
demandés pour cafés torréfiés, **18, 20, 22** fr. le kilo, post. 3 k° franco. — 12 *belles primes gratuites utiles au choix.*
Dem. détail et cond. Paiement après vente. Grosses remises.
Brûlerie MORANCHO Frères
SALON-DE-PROVENCE

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Bibliographie

LES ANNALES

Une nouvelle inédite de Maurice Leblanc : Le Cabochon d'Emeraude où l'on voit reparaître Arsène Lupin ; des souvenirs de Jan-Louis Vaudoyer sur la Karsavina, l'étoile des ballets russes ; deux pages d'André Armandy sur le couronnement du Roi des Rois ; de délicieuses chroniques d'Yvonne Sarcey et Henry Bidou ; les propos de M. Louis Barthou sur la rentrée parlementaire ; un portrait de Georges Duhamel par André Billy ; les musées d'Amérique ; la fin d'Ivan le Terrible par André Beucler et de La Folle Journée, roman de Dominique Dunois ; un supplément poétique de seize pages ; des images magnifiques, des documents de premier ordre : voilà ce qu'on trouve dans les *Annales* du 15 novembre. En vente partout : 3 francs.

LA NATURE

La Nature, on le sait, est la mieux documentée, la plus facile à comprendre, la mieux illustrée de toutes les revues consacrées aux sciences et à l'industrie. On jugera de l'étendue du domaine qu'elle embrasse et de l'intérêt qu'elle présente en parcourant son dernier numéro.

Elle fait connaître le Musée de l'Aéronautique installé à Chalais-Meudon, remarquable exposition technique permanente encore trop peu visitée ; les atroces momies angoissées d'animaux morts d'inanition, étudiées par le D^r Félix Regnault ; les étoiles filantes, les bolides, les poussières aériennes, au sujet desquelles M. Rudaux montre de superbes photographies et donne d'utiles conseils aux amateurs qui voudraient les observer.

La diffraction des rayons X par les cristaux est l'occasion de pénétrer dans les régions les plus nouvelles et les plus riches de la physique d'aujourd'hui.

M. le D^r Icard montre ensuite, par des expériences simples et bien conduites, comment une fourmi retournant seule au gîte s'oriente vers son nid.

Parmi les appareils nouveaux, voici cette fois un hydrocarburateur qui résoud le problème du mélange d'eau ou d'alcool à l'essence, et un nouveau stérilisateur automatique pour la javellisation des eaux potables.

M. Rémy décrit, d'après des observations personnelles sur place, les moyens et les procédés de pêche des Esquimaux du Groenland.

Puis vient la description des nouveaux appareils de télévision exposés à la récente exposition de T. S. F. de Berlin.

Après une note sur les oiseaux qu'on voit en mer, dans les diverses régions de l'Océan Atlantique, vient la présentation de l'Ecole nationale d'horlogerie de Cluses, modèle d'organisation.

Ce n'est pas tout. Des récréations mathématiques, des tours de prestidigitation, des renseignements météorologiques, des nouveautés radiotechniques, des recettes et procédés pratiques, des analyses bibliographiques, une chronique d'aviation, des informations scientifiques, des inventions, des renseignements aux amateurs, complètent et égaient ce numéro.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue
PRIX DU FLACON : 14 francs
Un seul modèle de Flacon
-:- GRANDEUR UNIQUE -:-
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

IMPRIMERIE A. COUESLANT
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins
ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

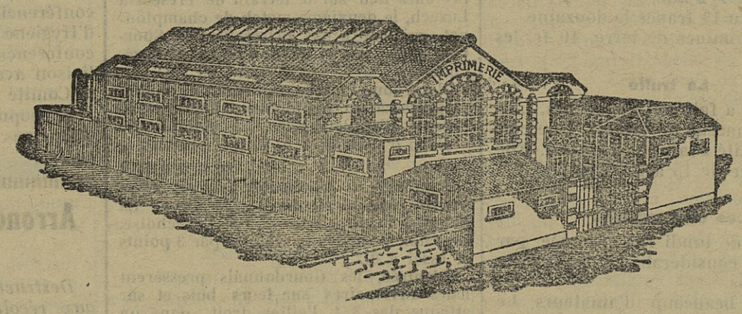

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS

SERVICE D'HIVER 1930-1931

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE	RAPIDE de luxe	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	22 31	»	10 16	»	17 18	19 20	19 56	21 10	»
PARIS (Aust.) dép.	»	22 43	»	10 28	»	17 29	—	20 8	21 22	»
LIMOGES arrivée	»	5 50	»	16 33	»	23 6	0 36	2 11	3 23	»
LIMOGES départ.	4 30	9 1	»	16 40	»	23 12	0 43	2 26	3 31	»
BRIVE... arrivée	7 15	11 56	»	18 22	»	0 48	2 12	4 12	5 13	»
BRIVE... départ.	7 38	12 32	16 19	18 28	18 50	0 54	2 18	4 21	5 20	»
Gignac-Cressensac.	8 16	13 7	16 57	—	19 58	—	—	—	—	»
SOUILLAC	8 42	13 50	17 24	19 10	20 38	—	—	—	6 2	»
CAZOULES.....	8 50	13 58	17 32	—	20 49	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	17 38	—	—	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 6	14 14	17 49	—	21 13	—	—	—	—	»
Nozac.....	9 16	14 24	18 1	—	—	—	—	—	—	»
GOURDON.....	9 31	14 40	18 24	19 37	21 46	—	—	5 27	—	»
Saint-Clair.....	9 40	14 49	18 34	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 51	15	18 46	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 2	15 11	18 59	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 13	15 22	19 13	—	»	—	—	—	—	»
Espère.....	10 22	15 31	19 24	—	»	—	—	—	—	»
Pradines.....	10 29	15 38	—	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 35	15 44	19 35	20 18	»	2 36	3 48	6 11	7 8	»
CAHORS départ .	11 44	17 42	»	20 22	»	2 40	3 52	6 16	7 12	7 25
Sept-Ponts.....	11 54	17 54	»	—	»	—	—	—	—	7 36
Cieurac	12 8	18 11	»	—	»	—	—	—	—	7 52
Lalbenque.....	12 16	18 21	»	—	»	—	—	—	—	8 1
Caussade.....	12 53	19 1	»	21 5	»	—	—	7 4	—	8 38
MONTAUBAN arr.	13 28	19 40	»	21 30	»	3 41	4 50	7 29	8 21	9 15
TOULOUSE.. arr.	16 50	21 3	»	22 21	»	4 29	5 37	8 26	9 12	11 4

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE de luxe	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	4 50	8 45	10 12	13 40	19 41	21 »	22 55	23 15
MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11 »	16 2	20 29	21 48	23 38	23 59
Caussade.. ...	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—	—	—
Lalbenque..	7 32	11 9	—	17 19	—	—	—	—
Cieurac	7 40	11 18	—	17 27	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	17 38	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	0 34	0 58
CAHORS... dép.	8 17	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51	0 38	1 2
Pradines.....	8 24	12 49	—	18 2	—	—	—	—
Espère.....	8 32	12 58	—	18 10	—	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 59	13 27	—	18 36	—	—	—	—
Dégagnac	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—	—
Saint-Clair.....	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—	—
GOURDON (1) ...	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25	—	—	—
Nozac.....	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—	—
Lamothe-Fénel. ..	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	10 2	14 29	—	19 33	—	—	—	—
CAZOULES.....	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—	—
SOUILLAC.....	10 15	14 50	13 11	19 51	22 51	—	—	—
Gignac-Cressens..	10 25	15 20	—	20 21	—	—	—	—
BRIVE..... a.	11 20	15 50	13 48	20 49	23 30	0 29	2 9	2 40
BRIVE..... d.	»		13 54	»	23 39	0 39	2 15	2 46
PARIS.. (A.) arr.	»		21 48	»	8 33	8 53	—	10 4
PARIS.. (O.) arr.	»		22 »	»	8 45	9 5	9 30	10 15

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées: consulter les indicateurs.
(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 19 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 22	15 2	18 35	»	
Pradines.....	6 29	15 10	18 43	»	
Mercuès.....	6 38	15 19	18 52	»	
Douelle (*Arrêt*).....	6 42	15 23	18 56	»	
Parnac	6 49	15 33	19 5	»	
Luzech	6 55	15 39	19 13	»	
Castelfranc.....	7 6	15 51	19 25	»	
Prayssac (*Arrêt*).....	7 10	15 55	19 29	»	
Puy-l'Evêque.....	7 20	16 4	19 38	»	
Duravel	7 27	16 11	19 46	»	
Soturac-Touzac	7 35	16 19	19 54	»	
Fumel.....	7 46	16 30	20 6	21 17	
LIBOS.....	7 51	16 35	20 11	21 23	

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	6 27	9 22	14 25	18 14	
Fumel.....	6 38	9 29	14 32	18 22	
Soturac-Touzac	6 54	9 40	14 43	18 33	
Duravel	7 5	9 47	14 50	18 40	
Puy-l'Evêque.....	7 21	9 55	14 57	18 47	
Prayssac (*Arrêt*).....	7 35	10 4	15 6	18 56	
Castelfranc.....	7 51	10 9	15 12	19 1	
Luzech	8 12	10 20	15 24	19 14	
Parnac	8 25	10 29	15 34	19 23	
Douelle (*Arrêt*).....	» »	10 34	15 39	19 28	
Mercuès.....	8 40	10 40	15 45	19 34	
Pradines.....	8 52	10 48	15 53	19 42	
CAHORS.....	9 1	10 55	16 »	19 49	

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	5 23	»	14 20	17 15	»
Vayrac	5 32	»	14 28	17 23	»
Bétaille (arrêt).....	5 38	»	14 34	17 29	»
Puybrun.....	5 47	»	14 43	17 38	»
Bretenoux-Biars....	6 4	»	14 57	17 53	»
Port-de-Gagnac.....	6 12	»	15 5	18 1	»
Laval-de-Cère	6 25	»	15 15	18 11	»
Lamativie	6 47	»	15 36	18 36	»
Siran (arrêt).....	7 4	»	15 53	18 53	»
La Roquebrou.....	7 22	»	16 10	19 11	»
AURILLAC.. arrivée.	8 5	»	16 53	19 57	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	4 54	10 2	»	17 14	»
La Roquebrou.....	5 35	10 43	»	17 58	»
Siran (arrêt).....	5 47	10 55	»	18 12	»
Lamativie	6 4	11 12	»	18 32	»
Laval-de-Cère	6 22	11 28	»	18 51	»
Port-de-Gagnac.....	6 31	11 36	»	19 »	»
Bretenoux-Biars	6 47	11 46	»	19 17	»
Puybrun.....	7 2	11 54	»	19 27	»
Bétaille (arrêt).....	7 12	12 1	»	19 35	»
Vayrac	7 29	12 7	»	19 43	»
St-Denis-près-Martel.	7 36	12 14	»	19 50	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 50	10 59	»	19 36
Sarlat.....	»	8 2	12 »	17 35	20 30
Cazoulès.....	»	8 44	12 39	19 15	21 25
Souillac.....	7 36	10 55	13 32	19 28	21 24
Le Pigeon	7 51	11 20	13 47	Les jours de foire et marché à Sarlat	15 45 16 »
Baladou . Arrêt.	7 56	11 27	13 52		16 5
Martel.....	8 6	11 56	14 »		16 14
St-Denis-p.-M. ar.	8 17	12 9	14 10		16 25

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	7 49	9 22	12 41	17 26
Martel.....	»	8 5	9 37	12 56	18 »
Baladou . Arrêt.	»	8 12	9 44	13 2	18 11
Le Pigeon	»	8 18	9 50	13 7	18 31
Souillac.....	6 50	8 28 / 8 56	10 »	13 17 / 13 35	18 44 / 19 43
Cazoulès.....	7 1	9 6	»	13 43	19 53
Sarlat.....	8 33 / 5 15	9 52	17 41	14 30	20 34
Le Buisson. ar.	6 7	»	18 33	15 23	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	6	»	12 37	17 39
CAPDENAC. a.	»	»	»	10 23	»	17 52	21 48
CAPDENAC. d.	1 24	6 39	10 14	10 49	13 31	18 24	22 1
FIGEAC.....	1 57	6 55	10 25	11 4	13 56	18 38	22 13
Le Pournel.....	—	7 14	»	11 23	14 32	18 59	»
Assier.....	2 46	7 27	»	11 35	14 57	19 10	22 39
Flaujac (halte)...	—	7 36	»	11 44	15 10	19 19	»
Gramat.....	3 19	7 53	»	11 59	15 41	19 34	22 59
Rocamadour.....	3 34	8 9	»	12 9	15 59	19 44	23 9
Montvalent.....	4 1	8 24	»	12 23	16 22	19 58	»
St-Denis-p.- arr.	4 15	8 35	»	12 33	16 36	20 8	23 29
Martel dép.	4 57	8 48	»	12 43	16 51	20 18	23 33
Quatre-Routes....	5 10	9 4	»	12 53	17 5	20 28	»
Turenne.....	5 28	9 18	»	13 4	17 21	20 38	»
BRIVE..... ar.	6 3	9 43	»	13 26	17 56	20 59	0 6
PARIS (Orsay) ar.	—	18 58	»	22 »	»	5 39	9 05

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

	(Austerl.)			(Austerl.)			
PARIS (Orsay) d.	19 40	21 10	22 31	7 40	10 16	»	»
Brive..... dép.	3 52	8 2	12 36	16 2	18 56	»	»
Turenne.....	4 18	8 27	13 3	16 27	19 33	»	»
Quatre-Routes....	4 26	8 38	13 15	16 36	19 46	»	»
St-Denis-p.- arr.	4 35	8 47	13 24	16 45	19 58	»	»
Martel dép.	4 41	8 59	13 36	16 50	20 9	»	»
Montvalent.....	—	9 12	13 51	17 3	20 31	»	»
Rocamadour.....	5 7	9 33	14 14	17 20	21 15	»	»
Gramat.....	5 20	9 48	14 31	17 32	21 39	»	»
Flaujac (halte)...	—	10 1	14 44	17 45	»	»	»
Assier.....	5 41	10 13	14 59	17 56	22 45	»	»
Le Pournel.....	—	10 26	15 9	18 5	22 59	»	»
FIGEAC.....	6 9	10 51	15 31	18 28	23 28	»	»
CAPDENAC ar.	6 19	11 1	15 41	18 38	23 41	»	»
CAPDENAC d..	6 36	11 54	16 6	18 52	»	»	»
TOULOUSE.....	10 14	16 41	21 4	23 5	»	»	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 5	9 50	16 14	18 30	
Cabessut.....	8 14	10 1	16 25	18 41	
Arcambal.....	8 23	10 17	16 34	18 54	
Vers.....	8 31	10 25	16 42	19 5	
Saint-Géry.....	8 38	10 50	16 47	19 14	
Conduché.....	8 49	11 19	16 58	19 33	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 55	11 29	17 4	19 41	
St-Martin-Labouval..	9 2	11 53	17 11	19 57	
Calvignac.....	9 8	12 3	17 17	20 6	
Cajarc.....	9 21	12 21	17 29	20 21	
Montbrun.....	9 30	A titre essai jours de foire à Cajarc	17 38	20 34	
Toirac.....	9 33		17 49	20 46	
Lamadeleine.....	9 49		18 1	21 1	
CAPDENAC.....	10 »		18 13	21 15	

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 10	11 56	18 55	»	
Lamadeleine.....	7 22	12 12	19 7	»	
Toirac.....	7 33	12 26	19 18	»	
Montbrun.....	7 41	12 37	19 26	»	
Cajarc.....	7 52	12 55	19 39	»	
Calvignac.....	8 2	13 8	19 49	»	
St-Martin-Labouval..	8 9	13 17	19 58	»	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 27	20 6	»	
Conduché.....	8 23	13 36	20 13	»	
Saint-Géry.....	8 37	13 58	20 26	»	
Vers.....	8 42	14 5	20 32	»	
Arcambal.....	8 50	14 16	20 40	»	
Cabessut.....	9	14 31	20 51	»	
CAHORS.....	9 8	14 40	20 59	»	

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 40	17 16	»	
Carsac.....	8 50	17 27	»	
Grolejac.....	8 57	17 44	»	
St-Cirq-Madelon.....	9 3	17 51	»	
Payrignac (arr.).....	9 10	17 59	»	
GOURDON.....	9 20	18 9	»	

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	6	16 8	»
Payrignac (arr.).....	6 9	16 16	»
St-Cirq-Madelon.....	6 18	16 24	»
Grolejac.....	6 30	16 29	»
Carsac.....	6 41	16 39	»
SARLAT.....	6 58	16 50	»